

LA DIRECTION NOUS SPOLIE !!

LES SANGLOTS LONGS DE LA DIRECTION

La direction générale a ouvert cette réunion en larmoyant sur la morosité ambiante, insistant sur le contexte économique général et celui de Groupama. Dans une logorrhée sans fin, elle cita une inflation et une croissance inférieure à 1 %, l'augmentation des cotisations sociales et le désengagement de la collectivité des services sociaux, l'augmentation de la sinistralité à Groupama, la baisse des tarifs annoncées chez

la concurrence, la loi Hamon qui permettrait de résilier facilement les contrats d'assurance, le ratio combiné du groupe à 109 % loin de l'objectif, les désordres climatiques, les marchés financiers volatiles, et Solvabilité II à nouveau sur le dos du groupe...

Ouf, sortez les mouchoirs

La direction chercherait-elle à meubler le temps de parole de la réunion n'ayant rien dans sa besace pour les augmentations collectives ?

LA CRISE MAIS PAS POUR TOUT LE MONDE

Pendant ce temps, tout va bien pour les membres du conseil d'administration Groupama. En effet lorsque l'on consulte attentivement le document de référence Groupama SA 2012, la somme des jetons de présence versés à ceux-ci a augmenté de 7,04 % entre 2011 et 2012. La crise n'a pas été trop douloureuse pour eux.

TABLEAU SUR LES JETONS DE PRÉSENCE (CHIFFRES EN EUROS)

| Membres du conseil d'administration | Jetons de présence versés en 2012 | | | Jetons de présence versés en 2011 | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|----------------------|-----------|-----------------------------------|----------------------|-----------|
| | Par Groupama SA | Par Groupama Holding | Total | Par Groupama SA | Par Groupama Holding | Total |
| TOTAL (4) | 1 193 912 | 949 995 | 2 143 906 | 1 091 608 | 911 183 | 2 002 791 |

extrait du document de référence Groupama page 54

PERTE DE SALAIRE SUR 3 ANS

Pour les salariés, ce n'est pas la même chanson. Ceux-ci ont perdu en 3 ans 2,30 % de baisse des salaires en euros constants, différence entre l'inflation moyenne et les augmentations générales à Groupama pour cette période. Des esprits chagrins diraient : on ne peut pas donner à tout le monde, au conseil d'administration et aux salariés !!

TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER MOINS

La seule vraie variable d'ajustement pour la direction est la masse salariale avec deux axes : diminution de salaires, diminution du nombre de salariés. Pour preuve, les cinq plans de départs volontaires dans le groupe et le non remplacement de départs. C'est la grande lessive des effectifs à Groupama. Comme ces salariés ne se tournaient pas les pouces, c'est être bien moins nombreux pour faire plus de travail (le chiffre d'affaire progresse, lui) et en même temps perdre du salaire. Chercher l'erreur !!

TRAVAILLEURS, TRAVAILLEUSES, C'EST UN SCANDALE !!

Après avoir joué la montre lors de cette première réunion, la direction finit par annoncer que les augmentations collectives des salariés seraient à zéro, annonçant simplement qu'elle tenait l'engagement triennal minimaliste de 2012 : + 1% du SMF qui concerne moins de 10 % des salariés, Cette mesure représente 350 000 euros soit moins de 0,02 % de la masse salariale de l'UDSG. Indignation de l'ensemble des organisations syndicales qui prévoient de ne pas en rester là. Une nouvelle fois, les salariés sont floués alors que la direction et le conseil d'administration sont responsables des conséquences de la stratégie qui avait amené le groupe à voyager en eaux troubles.

REVENDEICATIONS CGT

Revalorisation salariale pour 2014

Pour tenir compte de la perte de pouvoir d'achat constatée et anticiper en partie l'inflation 2014, la CGT revendique :

3,30 % d'augmentation générale pour tous
avec un **minimum de 80 euros** mensuels bruts

Niveau de qualification

Pour redonner du sens à la grille des salaires et permettre une évolution de qualification des salariés sans attendre un hypothétique changement de classe, notre organisation syndicale prône le rétablissement des niveaux de qualification qu'a fait disparaître la direction il y de cela quelques années. Cela permettrait de donner une reconnaissance supplémentaire au travail des salariés.

Salaires minimum Groupama

Le salaire est le principal moteur de l'économie. Ce sont les basses rémunérations qui sont le plus sujets aux difficultés quotidiennes pour boucler les fins de mois. C'est dans ce contexte que la CGT revendique qu'il n'y ait pas à Groupama de salaire inférieur à 2 000 euros mensuels bruts, soit 26 000 euros annuels bruts. Cela permettrait de tirer toute la grille salariale vers le haut dans toutes les classes

La CGT consciente de la marche de progression de cette mesure propose d'étaler cette revalorisation sur la durée de la PSO soit sur 3 ans en revalorisant le SMF pour atteindre ce chiffre.

Revalorisation du SMF

Pour atteindre la revendication précédente, la CGT propose une première revalorisation pour l'année 2014 du Salaire Minimum de Fonction

| proposition de SMF | | |
|--------------------|---------|--------|
| classe | mensuel | annuel |
| 1 | 1 700 | 22 100 |
| 2 | 1 789 | 23 253 |
| 3 | 2 033 | 26 435 |
| 4 | 2 413 | 31 375 |
| 5 | 2 846 | 36 998 |
| 6 | 3 735 | 48 560 |
| 7 | 4 952 | 64 376 |

Salaires et déroulement de carrière

Pour les salariés ayant eu l'infortune de ne bénéficier d'aucun changement de classe durant leur carrière, nous demandons une garantie de progression leur permettant d'obtenir le double du SMF de la classe de fin de carrière. Cette progression doit être jalonnée de la manière suivante :

- au bout de 10 ans 30 % de plus que le SMF,
- au bout de 20 ans 60 % de plus que le SMF,
- et au bout de 30 ans 90 % de plus que le SMF

Augmentation du montant minimum en cas de revalorisation individuelle ou de changement de classe

- 1 - Nous demandons que le montant soit le même pour les cadres et non-cadres
 - 2 - Ce montant précisément n'a pas été revalorisé depuis 2010. Nous demandons donc une augmentation de celui-ci de 6,5% (taux inflation depuis 2010) soit 87,20 euros.
 - 3 - demandes de la CGT d'exprimer les primes non récurrentes en pourcentage du SMF, celui-ci serait alors de **5 % du SMF** de la classe 3
- La disposition de l'article 24 doit s'appliquer au bout de 4 ans (au lieu de 5 ans).

Revalorisation de l'allocation d'éducation

La CGT demande la revalorisation à :
4 % du SMF de la classe 3 (70 euros)

Prime d'expérience

L'expérience des salariés est un atout pour les entreprises que la classification actuelle ne reconnaît que très peu. La CGT revendique donc que l'application de la prime d'expérience se fasse sans limite de durée et s'applique sur l'intégralité du salaire.

Transport

La CGT revendique la prise en charge à 100% du coût du transport collectif du trajet domicile-travail ainsi qu'une aide de même ampleur de la part de l'employeur pour les déplacements en véhicule en absence de liaison par transport collectif dans un temps raisonnable.

Egalité professionnelle Femme / Homme

Au vue des chiffres présentés, la discrimination continue à exister à Groupama. Nous demandons qu'une véritable négociation soit entamée sur le sujet au niveau de l'UDSG.